

# Infos pratiques

Mise à jour le 26 novembre 2021

Services locaux	
Mairie – Place Roger Salengro	Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h15 ; mercredi : fermeture à 18h00 Tél. : 03.21.50.07.27 Mail : <a href="mailto:mairie@biachesaintvaast.fr">mairie@biachesaintvaast.fr</a> Site internet : <a href="https://www.biache-saint-vaast.com/">https://www.biache-saint-vaast.com/</a> Page facebook : <a href="#">Mairie de Biache saint vaast</a>
Rencontrer le Maire ou un Adjoint	Sur rendez-vous : ✓ à l'accueil de la mairie au 03.21.50.07.27 ✓ sur le site internet de Biache : <a href="https://www.biache-saint-vaast.com/le-conseil-municipal">https://www.biache-saint-vaast.com/le-conseil-municipal</a> (cliquer la photo du Maire ou de l'Adjoint concerné)
Agence postale communale	Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi et samedi de 9h00 à 11h30 – Fermée le vendredi
Bibliothèque municipale	Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 15h30 à 18h00
Crèche municipale « Les joyeuses frimousses »	Tél. : 09.67.37.70.65
Accueil périscolaire et accueil de loisirs	Tél. : 06.73.88.44.67
Déchetterie de Biache	Horaires d'ouverture : ✓ <b>Été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre</b> : du lundi au jeudi : 9h – 12h / 13h30 – 17h ; le vendredi : 9h – 12h / 13h30 – 18h45 ; le samedi : 9h – 12h / 13h30 – 18h45* ; le dimanche : 9h – 12h* ✓ <b>Hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars</b> : du lundi au samedi : 9h – 12h / 13h30 – 16h30* ; dimanche : 9h – 12h* <b>* Attention : uniquement sur rendez-vous les samedis et dimanches.</b> <b>Dépôt d'amiante</b> : prise de rendez-vous obligatoire sur le site de Symevad : <a href="https://www.symevad.org/prise-de-rendez-vous-amiante-en-decheterie-de-biache-saint-vaast">https://www.symevad.org/prise-de-rendez-vous-amiante-en-decheterie-de-biache-saint-vaast</a> <b>Encombrants</b> : à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022, collecte sur rendez-vous à prendre au 0800.10.25.35
Démarches administratives	Informations sur le site : <a href="https://www.service-public.fr/">https://www.service-public.fr/</a> État civil, passeport, ... : demandes à faire en mairie. Carte grise : démarche en ligne : <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr/">https://immatriculation.ants.gouv.fr/</a>
Autres services	
Assistante sociale	Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardis du mois, sur rendez-vous – en mairie – 03.21.15.21.00
Mutuelle Just	Le mercredi des semaines paires, sur rendez-vous – Maison des Sociétés – 03.27.48.12.23
Relais Assistantes Maternelles (RAM)	Le jeudi matin (selon planning) – Maison des Sociétés – Renseignements : 03.21.60.68.70
Protection Maternelle Infantile (PMI)	Les 4 premiers vendredis du mois – Foyer de l'Amitié – de 13h30 à 16h
Médiation familiale (UDAF)	Le 3 <sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 17h – Maison des Sociétés – Renseignements et rendez-vous au 03.21.71.21.55
Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Le 1 <sup>er</sup> vendredi du mois de 14h à 17h. Renseignements et rendez-vous au 03.21.23.27.53
Médiateur de la République	Le 2 <sup>e</sup> jeudi du mois, sur rendez-vous de 9h à 10h30 et sans rendez-vous de 10h30 à 12h - <a href="mailto:gerard.couteux@conciliateurdejustice.fr">gerard.couteux@conciliateurdejustice.fr</a>